



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

AFFICHÉ LE
09/04/2024

LISTE DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- ✓ En exercice : 19
- ✓ Présents : 14 puis 15

Convocation du 29/03/2024
Affichée le 29/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le quatre avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire d'URCUIT.

PRÉSENTS :

MM. DARRICARRÈRE Raymond – CAUSSADE Corinne – LABARTHE Jean-Marc – ELGOYEN-HARITCHET Valérie – LESCARRET Didier – HAROSTEGUY Laure (à l'exception de la délibération n°1) – AINCIART Cécile – ESQUERMENDY Mikel – LEMBURE Elodie – VIAU Cyril – MAISONNAVE Pierre – SAPPARRART Philippe – TOURON Françoise – YANCI Laurent.

PROCURATIONS : M. Barthélémy BIDEGARAY à Mme Corinne CAUSSADE.
Mme Nadia BELAIR à M. Jean-Marc LABARTHE.
Mme Karine ESQUERMENDY à M. Mikel ESQUERMENDY.
Mme Josiane HARISMENDY à M. Laurent YANCI.

EXCUSÉ SANS PROCURATION : Mme Laure HAROSTEGUY (délibération n°1)

N°	OBJET	VOTE
01	Compte de gestion 2023 – budget annexe vente caveaux cimetièrre	UNANIMITÉ
02	Compte administratif 2023 – budget annexe vente caveaux cimetièrre	UNANIMITÉ
03	Affectation du résultat 2023 – budget annexe vente caveaux cimetièrre	UNANIMITÉ
04	Compte de gestion 2023 – budget principal	UNANIMITÉ
05	Compte administratif 2023 – budget principal	UNANIMITÉ
06	Affectation du résultat 2023 – budget principal	UNANIMITÉ
07	Taux des taxes locales 2024	UNANIMITÉ
08	Budget primitif 2024 – budget principal	UNANIMITÉ SECTION FONCTIONNEMENT MAJORITÉ SECTION INVESTISSEMENT

09	Budget primitif 2024 – budget annexe vente caveaux cimetièrè	UNANIMITÉ
10	Forfait communal année scolaire 2023/2024	MAJORITÉ
11	Convention caf – avenants d'objectifs et de financement prestation de service ALSH suite modification du taux RG	UNANIMITÉ
12	Convention inspection académique de l'éducation nationale – partenariat pour des enfants en situation de préscolarisation	UNANIMITÉ
13	Tarif exceptionnel du séjour jeunes au Futuroscope – avril 2024	UNANIMITÉ
14	Convention de partenariat avec le conservatoire Maurice Ravel - organisation d'un concert	UNANIMITÉ
15	Biltzar des communes du Pays basque : désignation des représentants de la commune d'Urcuit et versement de la cotisation	UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil Municipal n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'URCUIT dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU – 50 Cours Lyautey, CS 50543, 64010 PAU Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Publié sur le site internet de la Commune d'URCUIT et affiché sur la borne numérique de la Mairie le 09 avril 2024.

URCUIT, le 09 avril 2024

Le Maire,
Raymond DARRICARRÈRE